

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-59 du 22 Mars 1993

Portant approbation du budget prévisionnel exercice 1993 de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (O.N.A.S.A.).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-271 du 23 Septembre 1992 portant création et approbation des Statuts de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire ;
- SUR Proposition du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 Mars 1993 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le budget prévisionnel exercice 1993 de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (O.N.A.S.A.) tel qu'il est annexé à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 Mars 1993

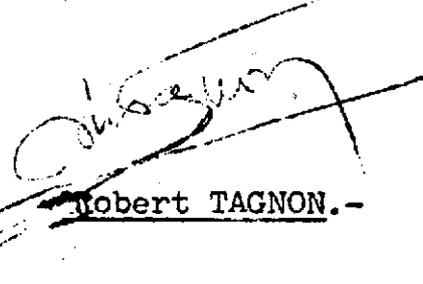
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON.-

Le Ministre du Développement
Rural,


Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 PG 2 DG/O.NANS.A! 10
AUTRES MINISTERES 18 MDR 4 JORB 1.-